Ateliers pédagogiques

Différentes possibilités d'atelier

- x Ateliers découverte, initiation ou approfondissement selon parcours et souhait des participants.
- x Age des participants : de 3 ans à l'âge adulte
- x Disciplines abordées (selon demande et temps consacré) :

<u>Jonglage</u>: Diabolo, assiette chinoise, balles, foulards, cerceaux, bâton du diable, massues, ...

<u>Équilibre sur objets</u> : Fil de fer, boule, touret, pédalgos (2 et 4 roues), monocycle, rola-bola , ...

Acrobaties au sol, portés et pyramides

<u>Clown</u> <u>Magie nouvelle</u>

Démarche pédagogique

L'initiation aux arts du cirque se fera de manière ludique à travers des jeux de réflexe, de créativité et d'éveil corporel.

A travers ces ateliers, nous travaillerons sur la concentration, le respect et la confiance en soi et aux autres. Des temps seront consacrés en alternance à l'individualité et au groupe.

Possibilité d'une présentation de travail, après un minimum de 15h d'interventions pédagogiques.

Parcours des animateurs

Formation professionnelle aux métiers des arts du cirque (4 ans).

BAFA, AFPS, Agrément éducation nationale

Expériences : Ecoles de Cirque, Centres de vacances, classes à PAC, formations de formateurs pour l'éducation nationale (maternelle, primaire, collège, lycée)...

A noter

- x Les participants devront être en tenue de sports (pas de jeans, ni de robes, etc)
- x Le demandeur devra mettre à disposition un lieu convenant à la prestation (grand espace, sol plat, si possible pourvu d'une dizaine de tapis de sol), ainsi que du personnel pour décharger et recharger le matériel, la cas échéant.
- x Les intervenants auront besoin d'1/2h à 1h d'installation du matériel le 1er jour.
- x Si les ateliers se poursuivent sur plusieurs jours : prévoir un local sécurisé où le matériel puisse être entreposé.

Conditions:

- x Encadrement : 1 ou 2 intervenants (à valider avec les artistes)
- Nombre d'enfants : Idéalement par groupe de 16 enfants maximum (12 enfants si moins de de 6 ans) si plus à voir directement avec les artistes
- x <u>Tarifs</u>: 94 € HT*/ heure (soit 47 € HT * / h par intervenant)
 - + Défraiement d'un aller-retour depuis Colombier-le-Vieux : 0,55 €/km HT*
- Le demandeur doit disposer d'une assurance civile et doit s'assurer que les participants sont aptes à la pratique des techniques des Arts du Cirque concernés.

^{*} TVA facturée selon la législation en vigueur : à 5,5 % si les ateliers sont liés à un contrat spectacle OU à 20% dans le cas contraire.